



RÉSOLUTION DE BANDE D'ODANAK ODANAK BAND RESOLUTION

Chronologique :

ROB-044-14-15

De la Bande des :

ABÉNAKIS D'ODANAK

Date de l'adoption :

Le 15 SEPTEMBRE 2014

Province de :

Québec

SAUVONS POSTES CANADA-NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

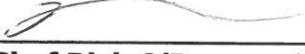
ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil des Abénakis d'Odanak écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les servis et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil des Abénakis d'Odanak demande à Fédération des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

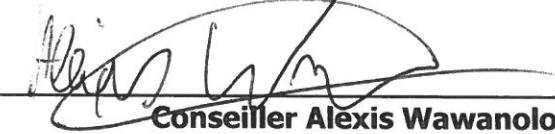
Signée le 15 septembre 2014


Chef Rick O'Bomsawin


Conseillère Claire O'Bomsawin


Conseiller Réjean O'Bomsawin


Conseiller Mathieu Gauthier O'Bomsawin


Conseiller Alexis Wawanoloath

Quorum(3)
Adoptée à l'unanimité